LE CAFÉ DE LA BASSE-MASURE, A ROUBAIX

Du recul des temps qui estompe bien des gloires, jaillit, à certaines dates, une étincelle qui les remet en lumière. Il existe, à Roubaix, dans l'un des quartiers les plus populeux de la ville, une modeste maisonnette, vieille de plus de cent ans, qui eut autrefois sa large part de renom et de célébrité. C'est le Café de la Basse-Masure, dont une charmante fête va dans quelques semaines, faire revivre les souvenirs et célébrer la longue existence.

LE « CAFE DE LA BASSE-MASURE », A ROUBAIX

AU MILIEU DES CHAMPS

L'homme est ainsi fait que, tout entier aux choses d'aujourd'hui, il ne trouve même pas le loisir de songer parfois à celles d'hier. Il est bien peu de Roubaisiens sans doute, pour prendre plaisir de temps à autre à se représenter et à s'imaginer notre Roubaix de jadis. Et cependant, en fouillant l'histoire de leur cité, en remuant son passé, que de prétextes ne trouve-t-on pas à s'étonner et à s'intéresser! Pour aider les plus âgés d'entre nous à se remémorer les années écoulées, et les plus jeunes à connaître de notre pays sa physionomie d'autan, le grand érudit qu'est M. le chanoine Leuridan offre les descriptions les plus piquantes qui soient. Celle où il nous parle de Roubaix il y a un siècle, n'est pas la moins attrayante.

Le Roubaix d'il y a cent ans était, à en croire l'historien, passablement différent de celui de nos jours : une église, l'église Saint-Martin, des groupes de maisons bossues et entassées, des rues étroites et tortueuses, puis dans la campagne, des censes et de loin en loin quelques rares maisonnettes essaimées, devant lesquelles passe un sentier. Ce sentier, c'est la grande route de Lille, celle de Tourcoing, celle de Tournai...

Le Café de la Basse-Masure, situé le long du chemin de Mouscron, était l'une de ces maisons à l'air misérieux, placées au milieu des champs, on ne sait trop pourquoi et que l'on aimait bien, à ce qu'il paraît, pour l'accueil qu'on y recevait quand on voulait étancher sa soif ou se repaître un tantinet, et pour la bande de joyeux amis qu'on pouvait souvent la chance d'y rencontrer.

107 ANS

Perdu au milieu des champs, le Café de la « Basse-Masure » que l'on appelait aussi de ce nom si joliment patois « Café de l'Basse Toure », n'en possédait pas moins sa renommée. Son histoire, si simple et si modeste en apparence, est telle cependant que nos grands hôtels d'aujourd'hui n'en possèderont sans doute jamais de pareille.

La petite bâtisse, dont les murs étaient recouverts de plâtre et dont le toit était de chaume, était habitée en 1817 par M. J.-B. Fauvarque, que l'on appelait du nom de « Jean-Baptiste Lhermitage ». La famille de J.-B. Fauvarque était fort nombreuse; elle comptait 17 enfants, et comme il fallait travailler dur pour les élever, on ouvrit, à la Basse-Masure une « cantine » où se vendaient de l'alcool à emporter et un peu d'épiceries, puis, quelque temps plus tard, les affaires prospérant, un débit de boissons. Comme la maison avait son toit placé très bas, on donna comme enseigne à la buvette « Café de la Basse-Masure ». Cette appellation fit fureur et bientôt il aurait paru scandaleux ou presque, de ne pas faire à la « Basse-Masure » la halte réglementaire quand on s'avisait de parcourir ce chemin très fréquenté qui allait de la Fosse-aux-Chênes à Mouscron... La Basse-Masure eut, dans un autre genre, la vogue du cabaret du Crêchet. Ici, Nadaud, au milieu de gais lurons, déclamait des vers et chantait des romances. Là, sous l'égide du tenancier de la buvette, « Cho de l'Basse » (M. François Fauvarque, ancien conseiller municipal), dont la bonne humeur était proverbiale, ce furent de sensationnelles parties de boules, où l'on accourait de dix lieues à la ronde admirer le talent d'un bouleur fameux. L'illustre Louis Lapaille; ce furent aussi des sorties carnavalesques, des cortèges, où l'entrain le disputait à l'originalité, et où les « Pirrs Lou » notamment connurent avec leurs brouettes et leurs chevaux d'osier, d'*inoubliables succès*... Et bien souvent, dans ces jeux et dans ces manifestations, l'on trouvait plus de joie et plus d'attrait qu'on en trouve aujourd'hui dans une promenade en auto et dans une soirée au théâtre....

VIEILLE, MAIS TOUJOURS SOLIDE

La maisonnette de la Basse-Masure, qui se trouve aujourd'hui au milieu d'un des quartiers les plus animés et les plus peuplés de la cité auquel elle a donné son nom, est toujours debout, malgré son grand âge. La solidité de ses murs et l'allure éveillée de sa façade disent assez qu'elle n'est point décidée à mourir de si tôt. Les 14, 15 et 16 juin prochains, elle célébrera son 107e anniversaire par un grand tournoi de boules qui rappellera le « bon vieux temps » et par de joyeuses fêtes qui rivaliseront avec les fêtes annuelles du Cul-de-Four et de la Basse-Masure.

LANNOY — LYS

LE CENTENAIRE de la Société de secours mutuels Saint-Benoît

La Société de secours mutuels St-Benoit, qui a son siège, estaminet de «La Prudence», 154, rue de Leers, se prépare à fêter dignement son centenaire. A cet effet un comité s'est constitué pour rédiger le programme des festivités qui auront lieu les 7, 8 et 9 juin. En voici les grandes lignes :

Samedi 7 juin: retraite aux flambeaux avec le concours de la Fanfare municipale, des clairons et tambours de l'Amicale. Distribution de gâteaux et friandises aux enfants.

Dimanche 8 juin, à 5 h. 30, réveil en fanfare. A 14 h., à la Mairie, réception des sociétés participantes en cortège. Vins d'honneur. A 15 h. 30, à la Justice, réception des membres du Conseil supérieur de la mutualité: MM. Petit et Ed. Duquenne. A 15 h. 45, formation du cortège composé des sociétés musicales, de gymnastique, mutuelles, et du char «La Mutualité». Revue par le Comité des fêtes et départ du cortège, qui suivra l'itinéraire ci-après: rues Jules Guesde, de Leers, Descartes, Hespel, de Cohem, la Place, rues Desplechin, Gratien-Six, et dislocation rue de la Mairie. A l'issue du cortège, à l'école des garçons, conférence mutualiste, présidée par M. Eugène Verdier, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels du canton de Lannoy, par MM. G. Petit et Ed. Duquenne. Une cantate sera chantée par M. Duyck, accompagné par la fanfare.

Après la conférence, punch par souscription au siège de la Société Saint-Benoit. A 19 h., sur le kiosque de la Place, chœur par la Mutuelle enfantine, concert par la Fanfare municipale et l'harmonie « Les Amis Réunis ». A 21 h. 30, fête de nuit par la « Féminine », avec le concours de la fanfare. La fête sera clôturée par un brillant ballet.

Lundi 9 juin, de 8 h. à 12 h., braderie, rue de Leers, et jeux divers dans les estaminets. A 16 h. 30, au local de la Société Saint-Benoit, sérénade par la fanfare au Comité des fêtes. A 18 h., chanson mutualiste par M. Duyck et concert par la fanfare. A l'issue du concert, tirage de la tombola.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons.

IMPRUDENCE D'ENFANTS. — Dimanche vers 18 h. 30, de jeunes gamins se sont introduits dans un atelier de construction appartenant à M. Joveneaux, entrepreneur de maçonnerie, rue de Leers. Dans cette salle se trouvait un moteur à gaz, destiné à faire tourner des malaxeurs pour la fabrication du mortier.

Ces jeunes gamins ne virent rien de mieux que d'ouvrir le compteur et d'allumer le moteur. Des flammes jaillirent qui mirent le feu à la construction faite de planches.

Ce commencement d'incendie fut heureusement sitôt signalé et on put facilement s'en rendre maître. Les dégâts ne sont guère importants.

ASCQ

Le Congrès de la Jeunesse catholique du canton de Lannoy

Hier dimanche, s'est tenu le Congrès de la Jeunesse Catholique du canton de Lannoy. Les groupements de Lannoy, Flers-Breucq, Flers-Bourg, Flers-Sart, Forest, Hem avec ses paroisses Saint-Corneille et Saint-Joseph, et enfin celui d'Ascq, participaient aux réunions de la journée.

La matinée

A 9 heures, dans la salle du Patronage, avait lieu une séance d'études. M. le vicaire-général Delannoy y assistait. Parmi les membres du bureau nous avons noté : MM. les abbés Tiberghien, aumônier général de la J.C. de Roubaix-Tourcoing; Moreau, curé de Flers-Sart, aumônier de la Fédération de Lannoy; Rogé, curé d'Ascq; Duthilleaux, vicaire, etc.

La séance fut ouverte par M. Charlet, président général de la Fédération de Lannoy.

MM. Delebart, d'Ascq; Dujardin, de Lannoy, et le représentant du groupe d'Annappes, prirent tour à tour la parole et exposèrent plusieurs rapports ayant trait à la force d'action de la Jeunesse Catholique.

Des discussion suivirent et plusieurs avis intéressants furent retenus.

M. le Vicaire-général, en fin de séance, exprima la sympathie qu'il éprouvait pour les groupements de J. C., dont l'organisation pourrait servir d'exemple à bien d'autres œuvres. Il ananlysa ensuite l'esprit que doit posséder le jeune homme qui désire faire partie d'un de ces groupements et souhaita que toujours et partout la force rayonnante de la J. C. agisse pour le plus grand bien de tous.

A 11 h. 30, une messe fut célébrée en l'église de la commune à laquelle assistèrent les nombreux jeunes gens du canton de Lannoy.

Le banquet

Au banquet, qui fut servi à 12 heures, des toastes furent portés par MM. les abbés Tiberghien, Moreau, MM. Charlet et Duplouy, conseiller municipal.

L'après-midi

Après les Vêpres eut lieu une séance solennelle. Deux orateurs distingués prononcèrent des discours, dont l'effet ne manqua pas de se produire sur l'auditoire.

M. Stahl, avocat au Barreau de Lille, vice-président de la Fédération de Lille, démontra ce que devait être un membre de la J. C. et M. H. Colas, directeur de la revue « Les Moissonneurs », exposa « les devoirs du jeune homme chrétien ».

Une salve d'applaudissements salua la fin de chaque discours.

Pour terminer la journée, une séance récréative se déroula, au patronage, au milieu de la gaieté générale.

IL FAUT ETRE EN REGLE. — La gendarmerie de Lannoy a dressé procès-verbal à charge de M. Jules Lestienne, entrepreneur de bâtiments à Hellemmes, pour défaut d'appareil sonore à son vélo.

HEM

CONSULTATION DES NOURRISSONS, mardi 27 mai, à 15 h., Ecole Pasteur.

TENEZ VOS CHIENS. — Des procès-verbaux ont été dressés à charge de Charles Moerman, boucher, et E. Duquenne, aubergiste, rue de Lille, pour divagation de chien sans collier.

CYSOING

LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE. — La commune de Cysoing aura bientôt son monument qui sera élevé à la mémoire de ses enfants morts pour la France, au cours de la Grande Guerre.

Trois projets ont été soumis à la Commission spéciale qui jugera les maquettes.

On sait que le monument doit être élevé au cimetière.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 26 MAI :

Bureau de l'Hôtel de Ville : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement municipal de bains : de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

« Tourcoing-Revue » : A 20 h., au Théâtre municipal.

Une réunion de la Société d'horticulture

La Société d'Horticulture de Tourcoing a tenu son assemblée générale mensuelle, le dimanche 25 mai à 17 heures, à son siège, Jardin Botanique, sous la présidence de M. Henri Dewavrin-Masurel.

Après lecture du procès-verbal et la présentation de 98 nouveaux membres, le président dit tout le succès, obtenu par le Grand Marché aux Fleurs du 17 mai, et annonce que l'exposition internationale, qu'organise la Société, est fixée aux 4, 5 et 6 octobre prochain.

Il présente ensuite M. Bréthenoux, professeur d'agriculture à Lille, qui a bien voulu faire la conférence du jour.

M. Bréthenoux avait pris comme sujet : « De l'emploi des engrais chimiques en horticulture. » Il le développa au milieu de l'attention soutenue de l'auditoire, qui ne lui ménagea pas ses applaudissements, à la fin de sa causerie.

M. Dewavrin remercia M. Brethenoux, en lui exprimant l'espoir de le revoir souvent à Tourcoing, et la séance prit fin par une tombola de plantes vertes et fleurs fournies par M. Bonte, horticulteur, à Croix.

Nota. — La pose de la première pierre du Monument aux Morts de la Grande Guerre devant se faire le dimanche 22 juin, l'assemblée générale qui devait avoir lieu ce jour, est remise au dimanche 29 juin.

Les frais de logement des sous-officiers de carrière et gendarmes

Le décret, qui les fixait, étant abrogé, M. Maréchal, conseiller général, en réclame le remboursement aux intéressés

M. Maréchal nous fait tenir le texte d'un vœu qu'il présentera au cours de la session du Conseil général :

Le 20 janvier1923, le Parlement décrétait que les sous-officiers de carrière et les gendarmes, paieraient mensuellement, une redevance de 30 francs, pour frais de logement.

Quelques parlementaire avisés, le Colonel Girod, et M. Tranchand, soutenus par un grand nombre de députés, firent des démarches successives près du Ministre de la Guerre, qui, réconnaissant le bien fondé de leur réclamation, fit, le 11 janvier 1924, abroger l'article 2 du décret du 20 janvier 1923.

Par l'abrogation dudit article 2 de ce décret du 20 janvier 1923, il était notoire que cette mesure avait été décrétée à tort envers ceux qui, depuis toujours, sont les sentinelles vigilantes du pays, toujours prêtes à marcher au premier signal du danger.

Je m'associe pleinement aux députés qui ont soutenu ces nobles serviteurs et, en l'occurrence, ne pouvant rester sourd à leur juste revendication, exprime, en leur nom à tous, le vœu suivant :

Que le Gouvernement prenne cette requête en condidération et fasse faire retour à tous ces pères de famille, si dévoués envers le Pays, des sommes qui leur furent retenues par un décret qui ne fit que naître pour mourir assitôt, et applique justement de juillet 1923 à fin décembre 1923 (soit 6 mois à 30 fr. = 180 fr.).

Paul Maréchal, Conseiller général.

MORT SUBITE. — M. Charles Fierson, âgé de 76 ans, hospitalisé dans une maison de retraite à Heulx (Belgique), se trouvait à la gare principale de Tourcoing, dans le train qui devait le transporter à Lille, chez son fils, rue d'Isly. Quelques instant avant le départ du convoi, M. Fierson fut pris d'un malaise et succomba à la suite d'une syncope.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôpital Civil.

ON TROUVE « A MADELON » le plus bel assortiment de chaussures haute fantaisie pour Dames, R. de Gand, face aux Beaux-Arts. 340904

CONTRAVENTIONS. — Des contraventions ont été relevées à charge de Marcel Delannoy, 20 ans, papetier, rue Leverrier, 15, à Roubaix, pour ivresse publique; Auguste Dumortier, chauffeur d'auto, rue de Flandre, 16, à Roubaix, et Rodolphe Hasbroucq, rue de la Malcense, 62, pour avoir abandonné leur auto sans arrêter leur moteur.

LA MAISON POUGET, 7 et 9, rue St-Jacques Tg, possède le **plus beau choix de Robes, Costumes, Manteaux, Beau de plumes, Cannes et Parapluies. Prix défiant toute concurrence.** 61241

UN OUVRIER TOMBE A L'EAU. — Dans la soirée de samedi, un ouvrier, M. Triffon Colpaert, au service de M. Hollemaert, au Blanc-Seau, était occupé au déchargement d'un bateau de planches, au canal, quai des Canotiers, quand, par suite d'un faux mouvement, il est tombé à l'eau. Heureusement, il en fut retiré aussitôt par ses camarades et en fut quitte pour un bain forcé.

TAPIS, LINOS, Cattez, 15, pl. Ch.-Roussel.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Au peignage A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un surveillant de cardes, Henri Couteau, 54 ans, rue de Normandie, 12, a été blessé à la main gauche en serrant la vis d'un pignon; 25 jours de repos.

— A la filature Desurmont et Cie, rue de Braidford, 47, un homme de peine, Jules Persin, 25 ans, porte de Lille, 24, à Menin, a reçu un fût d'huile sur le pied gauche. Vingt jours de repos.

— Chez Lorthiois-Leurent et fils, tapis, rue du Petit-Village, un aide-apprêteur, Charles Nayez, 62 ans, rue de la Malsence, 59, est tombé et s'est fait une entorse à l'épaule droite. Vingt jours de repos.

DEMENAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. Vidanges par machine à vapeur. — Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

ACCIDENTS DE ROULAGE. — Rue Thiers, un cycliste, Emile Desbuquois, 17 ans, demeurant rue du Bassin, s'est jeté sur l'arrière d'une automobile appartenant à M. Fries, marchand de meubles, rue de Lannoy, à Flers, qui avait ralenti son véhicule pour laisser passer une voiture. La machine du cycliste a été endommagée.

Une enquête est ouverte par M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissemnt.

MOUVAUX

ENQUETE DE COMMODO & INCOMMODO — Une enquête est ouverte pour la distribution dans la commune de l'énergie électrique, applicable à tous les usages. Les pièces du dossier sont déposées à la Mairie, à partir d'aujourd'hui jusqu'au mardi 3 juin.

Pendant trois jours, les 4, 5 et 6 juin, les commissaires enquêteurs se tiendront à la Mairie, de 15 à 16 h., pour recevoir les observations.

CYCLISTE EN DEFAUT. — Pour avoir circulé en vélo sur un trottoir de la rue de Roubaix, un tonnelier, M. Julien Dessuytere, 20 ans, hameau de Ten Brielen, à Comines (Belgique), a été l'objet d'un procès-verbal par la police.

PYRENEES — COTE D'AZUR — ITALIE
Voyages particuliers. — Voyages de noces.
« **Viator** », Av. du Mont-Kemmel, 23, **Bruxelles.** 59758

NOUVELLES RELIGIEUSES

ITINERAIRE DE LA CONFIRMATION EN 1924

Mgr Quilliet, Evêque de Lille, procédera à l'administration du Sacrement de la confirmation :

Lundi 26 mai. — 7 h. 30 : Roubaix, Collège Notre-Dame des Victoires; 10 h. : Roubaix, Saint-Martin, Sacré-Cœur, Saint-Vincent.

Mercredi 28 mai. — 7 h. 30 : Roubaix, Institution Jeanne-d'Arc; 10 h. : Roubaix, Notre-Dame, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-François.

Jeudi 29 mai. — 7 h. 30 : Lille, Pensionat du Sacré-Cœur; 10 h. : Lille, Saint-André, Sainte-Catherine, Sainte-Madeleine, Lombersart (Saint-Gérard et Saint-Calixte).

Samedi 31 mai. — 7 h. 30 : Roubaix, Institution de Ségur; 10 h. : Roubaix, Saint-Sépulcre, Croix (Saint-Martin et Saint-Pierre); Wasquehal (Saint-Nicolas et Saint-Clément), le Sart.

Mardi 3 juin. — 7 h. 30 : Tourcoing, Collège du Sacré-Cœur; 10 h. : Tourcoing, Saint-Christophe, Saint-Loup, Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi 5 juin. — 7 h. 30 : Lille, Institution Blanche de Castile; 10 h. 30 : Tourcoing, Notre-Dame, Sainte-Anne, Saint-Jacques, Neuville-en-Ferrain.

Samedi 7 jin. — 7 h. 30 : Tourcoing, Institution Notre-Dame; 10 h. : Mouvaux, Saint-Germain, Saint-François.

Mardi 10 juin. — 10 h., Lannoy, Touffiers, Lys; 3 h., Hem, Saint-Corneille, Saint-Joseph.

Jeudi 12 juin. — 10 h., Ascq, Annappes; 3 h., Baisieux, Saint-Martin; Saint-Jean-Baptiste, Camphin-en-Pevèle.

ITINERAIRE DE Mgr LE ROY

Mardi 10 juin. — 10 h. : Wattrelos Saint-Maclou, Saint-Vincent de Paul, Saint-Gérard, N.-D. du Bon Conseil, Leers; 3 h. : Roubaix, Sainte-Elisabeth, Saint-Rédempteur, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel.

Mercredi 11 juin. — 7 h. 30 : Tourcoing, Institution, Sacré-Cœur, Saint-Eloi; 3 h. : Saint-Joseph, Institution Notre-Dame du Sacré-Cœur; 10 h. : Tourcoing, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Consolation, Notre-Dame de la Marlière.

Jeudi 12 juin. — 7 h. 30 : Roubaix, Institution Sainte-Agnès; 10 h. : Haluin, Saint-Hilaire, Saint-Alphonse; 3 h. : Roncq, Saint-Piat, Saint-Roch.

Vendredi 13 juin. — 7 h. 30 : Roubaix, Externat Saint-Louis; 10 h. 30 : Estaimpuis, Pensionnat des Frères; 2 h. 30 : Estaimpuis, Pensionnat Sainte-Union.

Samedi 14 juin. — 7 h. 30 : Tourcoing, Ecole Industrielle; 10 h. : Comines, Saint-Chrysole, Sainte-Marguerite, Wervicq; 3 h. : Bousbecques, Linselles.

Lundi 16 juin. — 10 h. : Quesnoy, Deulémont; 3 h. : Pérenchies, Lompret, Verlinghem.

Mardi 17 juin. — 10 h. : Chéreng, Anstaing, Tressin, Gruson; 3 h. : Willems, Sailly, Forest.

Mercredi 18 juin. — 10 h. : Cysoing, Quennaumont, Bourghelles, Bachy, Wannehain.

NOUVELLES MILITAIRES

Mutations. — Sont affectés à l'état-major du 1er corps d'armée : MM. Bonnefont de la Pomarède, sous-chef d'état-major de la 1re région; Schlozer, chef de bataillon de l'état-major de la 1re région; Touchard, capitaine de l'état-major de la 1re région; Hocq, capitaine; Corbeil, capitaine; Régis, capitaine; Meyer, chef de bataillon.

M. Chevalier, capitaine, est affecté à l'état-major du général adjoint au général commandant la première région.

Officiers d'administration : MM. Caillaux, officier d'administration principal; Merliot, officier d'administration de 1re classe, sont affectés à l'état-major du 1er C. A.

M. Dupont officier d'administration de 2e classe, est affecté à l'état-major du deuxième général adjoint au général commandant la 1re région; D. Duruelle, officier d'administration de 2e classe, est affecté à l'état-major de la 1re division de ligne; M. Dupont, officier d'administration de 2e classe, est affecté à l'état-major de la 43e division de ligne.

M. Berthon, breveté hors cadre de l'état-major de la 1re région est affecté au 43e R. I. pour ordre, maintenu à Lille à la disposition du général commandant le 1er C. A.; M. Bataille, lieutenant du 43e R. I., détaché stagiaire au parc d'artillerie (annexe de Lille); M. Dboudain, lieutenant au 520e R.C.A., est nommé chargé du matériel; M. Bouteillerie, capitaine du 190e R.A., est classé au 190e R.A. faisant fonctions de major; M. Poquet, capitaine à 190e R.A. du 1er régiment, adjoint au directeur du service de l'artillerie de la 1re région, est classé au 190e R.A.; M. Joignot, officier d'administration de 1re classe est affecté à la 20e région.

Vérification des professions des réservistes. — Les commandants de recrutement procéderont, à partir du 1er juin 1924, à la vérification des professions actuellement exercées par les réservistes.

Cette opération a pour but exclusif de renseigner l'autorité militaire sur les capacités de chaque homme mobilisable et de mettre chacun à sa place où il peut rendre le plus de services. La vérification des professions sera effectuée au moyen de cartes postales questionnaires. L'article 56 de la loi de recrutement du 1er avril 1923 fait une obligation à tout soumis à des obligations militaires de répondre exactement et dans les trente jours, au plus tard, aux questions qui lui sont posées. La déclaration faite devra être certifiée sur la carte postale même par l'employeur ou par le maire, dans le cas où le réserviste n'aurait pas d'employeur. Ces cartes seront retournées en franchise au commandant de recrutement.

PETITE CORRESPONDANCE

Poilu du 146. — Il est préférable de notifier ces maintenant par exploit d'huissier, une prorogation en vertu de la loi du 9 mars 1918. Dans votre cas, vous n'aurez à subir aucune augmentation de loyer pendant cette prorogation que vous solliciterez pour la durée de votre mobilisation. — **Tonton. Ami du Breutteux.** — 1. Nous ne savons pas si l'édition n'est pas épuisée; 2. C'est même défendu par la loi. La police a dû certainement s'en rendre compte. — **W.E. 24.** — On doit vous laisser le jardin. Nous vous conseillons, si vous voulez ne payer qu'une augmentation minime (et même aucune augmentation, si le loyer a déjà été majoré, postérieurement au 1er août 1922) de proroger par huissier, en vertu de la loi du 2 mars 1918, si réellement vous êtes locataire d'avant-guerre et si vous n'avez jamais demandé votre première prorogation. — **M.L.L.** — C'est une véritable consultation écrite que vous nous demandez et c'est tout un dossier que vous nous remettez. La « Petite Correspondance » a été créée pour donner des renseignements sommaires sur des matières courantes. Une réponse à votre lettre dépasserait les limites que nous devons nous assigner. — **Nos-propriétaires.** — A notre avis, il vous suffira de produire les reçus et les contrats.

M.L. 1609. — Vous ne nous dites absolument rien de leur situation au point de vue des prorogations, et cependant c'est un point important, car s'ils n'ont jamais prorogé, il est probable qu'ils pourront encore le faire maintenant et vous ne pourrez ressemblablement pas vous y opposer, puisqu'il s'agit d'une première prorogation de locataire d'avant-guerre. — **M.F., Paris-Roubaix.** — Votre question est bien trop générale. Vous parlez des prorogations, mais il y en a de nombreuses catégories. — **J.M.M. 81.** — Nous vous conseillons de vous adresser au Service d'Hygiène; il nous semble, en effet, que votre voisin ne s'est pas conformé aux règlements municipaux. — **Moulin J.M.J.** — Nous ne pouvons intervenir dans les questions de partage; elles sont trop compliquées et leur solution dépend de l'examen de nombreuses circonstances. — **Juanita.** — Nous publierons le commentaire des principales dispositions de la loi sur la propriété commerciale, lorsqu'elle sera promulguée. — **Trop honnête.** — Oui, vous pouvez encore proroger. Vous devez demander par exploit d'huissier une prorogation pour la durée de votre mobilisation, en vertu de la loi du 9 mars 1918, et dans votre cas vous n'aurez à payer aucune augmentation.

BIBLIOGRAPHIE

« L'ESCHOLIER LILLOIS » ET BARRÈS

La très vivante et très jolie revue mensuelle des Etudiants des Facultés Catholiques de Lille, l' « Escholier Lillois », fait, dans son numéro d'avril, une large part à ce prince de l'intelligence française, Barrès, dont l'influence sur toute notre jeunesse cultivée a été, est encore si profonde. Entre autres choses, on y lira avec plaisir, la belle conférence de l'ardent critique catholique, M. José Vincent, et le compte-rendu de sa réception par l' « Escholier Lillois. »

Le numéro, 1.50. En vente à la Maison du Livre, rue du Vieil Abreuvoir, à Roubaix.

VIENT DE PARAITRE. — **La Loi des Nouvelles Ressources Fiscales, du 22 Mars 1924.** — Pour permettre aux contribuables de prendre pratiquement connaissance de la nouvelle et importante loi fiscale du 22 mars 1924, le Comité Central d'Etudes et de Défense Fiscale vient de faire paraître une étude analytique de cette loi. Cette publication est un précieux instrument d'information pratique et rapide, grâce à la clarté tant de la méthode d'exposition des matières que de la disposition typographique et des caractères variés dont nous avons fait emploi. Un index alphabétique très détaillé permet de trouver immédiatement le renseignement précis dont le lecteur a besoin.

Envoi franco contre un mandat de 5 fr. adressé au Secrétaire Général du Comité Central d'Etudes et de Défense Fiscale, 31, rue de Valois, Paris (1er arrondissement).

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Bécassine opère elle-même », comédie en trois actes, de Caumery. Il y a, dans cette œuvre, aux allures champêtres, des scènes d'une savoureuse ingéniosité. Le caractère débonnaire de Bécassine se révèle à tout instant, déclarant sans emphase qu'elle admet ou refuse telle ou telle chose, protégeant la faiblesse et dédaignant la grandeur.

Ce fut un charmant spectacle de famille, dimanche, en matinée, auquel manquait malheureusement l'empressement du public. Néanmoins, les spectateurs présents ont apprécié le talent et la désinvolture des principaux interprètes qui ont été vivement applaudis. Il convient de féliciter . MM. Perrault (Proëy Minens), Carl Bac (Major Taey), Mmes Leforestier (Delphine), Lorane (comtesse de Kergoz), Berthy (Bécassine), ainsi que deux charmants jeunes gens, bien dans leur rôle : Huguette Hefti (Paulette) et Jacques Bac (Narcisse).

— En soirée, on a donné une seconde représentation des « Deux Orphelines », qui a obtenu encore un très vif succès, tout en confirmant les aptitudes scéniques des excellents interprètes de la « Tournée du Petit Monde ».

WATTRELOS. — Le concert de l'Association Symphonique de Roubaix-Wattrelos. — Un concert artistique sera donné jeudi 29 mai, de 16 h. à 18 h., dans la salle des fêtes, chez Decock, rue de Tourcoing, à Wattrelos, par l'Association Symphonique de Roubaix-Wattrelos, sous la direction de son chef, M. Georges Demeyère. En voici le programme :

Première partie. — Ouverture de « Sylvio Pellico », de Zerco; Sélection de l'opéra « Mignon » (A. Thomas), arrangé par Tavan; Scènes pittoresques, suite d'orchestre (Massenet) : a) Marche; b) Air de ballet; c) L'Angelus; d) Fête de Bohême; — pour piano à quatre mains : Céleste valse, de A. Buot, par Mlle Lommez, professeur, et Mlle Van Royen, son élève.

Deuxième partie. — Sélection sur l'opéra-comique « Carmen » (de Bizet), arrangée par Tavan; Czardas, pour violon solo (Monti), soliste, M. E. Michel; Marche grecque (Gaune); pour piano, quatre mains : Ballet égyptien, de Luigini, par Mlle Lommez, professeur, et Mlle Roussel, son élève.

A l'issue du concert, bal. Orchestre symphonique. Prix du billet, 2 fr., donnant droit à l'entrée du bal.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — « Tourcoing-Revue ». — Gros succès dimanche, en matinée et soirée, pour l'œuvre colorée de M. Edouard Michel. Les applaudissements n'ont pas manqué aux excellents interprètes, qui ont apporté dans leur rôle respectif une intelligence très vive des situations. Les ballets des Sévigettes ont fait l'admiration de la salle entière et l'orchestre, dirigé par M. Duforest, en accompagna avec entrain les gracieuses évolutions.

— **Concert par l'Harmonie « La Fraternelle ».** — Malgré le temps peu favorable, l'Harmonie « La Fraternelle » a donné un concert public, dimanche, à 11 h. 30, Grand'Place. L'auditoire apprécia l'excellente fanfare qui, sous la direction de son chef, M. Charles Dhérin, exécuta un programme de valeur.

— **Théâtre municipal.** — Ce soir, lundi, à 20 heures, dernière représentation de « Tourcoing-Revue », texte de MM. Edouard Michel et X.... Adaptation et mise en scène du maître Duforest. Location par téléphone.

TOURCOING. — Splendid-Ciné. Tél. 14.40. — Matinée 15 h. Soirée 20 h. 15. — Maurice Chevalier fait rire dans « Couzague », comédie spirituelle, « Loi impure », drame, « Un frelon chez les abeilles », « Ploum jockey ». Mardi 27 et les jours suivants: « La Tragédie de Lourdes ». La location est ouverte. 61266

ROUBAIX

CINE DUBUS — 57-59, RUE DES CHAMPS — Téléphone 23-46

Aujourd'hui matinée 3 h. Soirée 8 h. En exclusivité. Le plus beau film français: GRAND'MERE. — (Gros succès). 613404

PRINTANIA-CINEMA — 118, rue de Mouvaux (Blanc-Seau)

Matinée et Soirée : L'ENFANT DES HALLES, avec Signoret. 61344

TOURCOING

TOURCOING. — HIPPODROME-PALACE

Direction Pico. — Ne manquez pas d'assister ce soir à la dernière séance d'un superbe programme avec 4 attractions et cinéma. 613404

PALAIS D'ETE — 16, rue Charles-Wattinne, 16 — Direction : E. MERESSE

CINÉ-SALON RUE HOUCHARD — Direction G. SEINE

GRAND CINEMA DU PONT DES PIATS

Aujourd'hui dernières du merveilleux programme Jeudi (Ascension) changement complet. 61343

T. S. F.

Concert Radio. Paris. — Programme du lundi 26 mai 1924 : 12 h. 30, Cours d'ouverture des changes; cours d'ouverture des cotons (Havre, Liverpool, Alexandrie); cours Martin des cafés; communiqué des Halles, prévisions météorologiques; communiqué Havas; cours d'ouverture des valeurs à la Bourse de Paris.

1. Si j'étais Roi, d'Adam, fantaisie par Tavan; 2. Fin de Rêve (A. Bosc); 3. Comment meurent les feuilles (A. de Taye); 4. El Barrio (G. Aubry); 5. Première caresse (G. Bernard); 6. L'aube (G. Amaniera); 7. Cantharide (G. Duplant); 8. Le charme étrange (H. Akermans); 9. Supplication (M. Mouton); 10. A regret (F. Byford); 11. Nena (J. Casamez); 12. A l'heure de l'Angelus (Adrien Raynal); 13. Suite (C. Chaminade) : Passepied, Pavane courante.

13 h. 45 : Fin de l'émission.

16 h. 40 : Cours de la Bourse du Commerce de Paris (blé, avoine, sucre). Clôture des changes et des valeurs; cours des métaux; cours de la Villette.

16 h. 45 : Radio-concert : 1. Etude en ut mineur, piano (Chopin); 2. Sérénade aux étoiles, flûte (C. Chaminade); 3. Quand la dormeuse s'éveillera, piano (R. Boischov). 4. Malaguena, flûte (O. de la Cinna); 5. Rondo, piano (A. Guillot); 6. Moulogue dit par Radiolo; 7. Premier solo, flûte (Demerssemann); 8. Elégie sur le motif Elba, piano (Sjogren); 9. Sorrentine (Marc Delmas), les Phalènes, flûte; 10. Cinquième danse espagnole, piano (Granados).

17 h. 45 : Cours de clôture des cotons (Havre, Liverpool, Alexandrie). Ouverture et derniers cours de New-York. Communiqué Havas. Premiers résultats des courses; extraits de la presse.

18 h. : Fin de l'émission.

20 h. 30 : Derniers résultats des courses. Récapitulation courses. Changes. Communiqués Havas et de presse. Clôture des cours des cotons de New-York.

21 h. : Radio-concert, avec le concours de Mlle Henriette Deliège. Causerie par M. E. Brieux, de l'Académie française, sur le Théâtre à thèse : 1. Mazurka (Debussy); 2. a) Je t'aime (Beethoven); b) Air des Noces de Figaro (Mozart), chant, Mlle Henriette Deliège; 3. Deux préludes, violon (Robert Bernard); 4. Causerie par M. E. Brieux; 5. Ballet des Champs-Elysées d'Orphée, flûte (Gluck); 6. Entr'acte de Cavalleria (Mascagal); 7. Chant du Soir, violoncelle (Schumann); 8. Air de Thaïs (Massenet), chant, Mlle Henriette Deliège; 9. Suite pastorale (P. Lacombe) : Matinée dans les bois, Aubade, Marche rustique.

21 h. : Fin de l'émission.

RECEPTION DES RADIO-CONCERTS. — A. Decoulange, Roubaix. (R. C. Rx 4437). 41118

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

ACCIDENT MORTEL D'AUTOMOBILE A LILLE. — Le 28 octobre 1923, vers 19 heures 30, Mme Delabarre, 66 ans, était tuée, à l'angle des rues Nationale et Solférino, par une auto conduite par le chauffeur Vaubrabant. Le tribunal correctionnel de Lille condamna le chauffeur à six mois de prison sans sursis, 100 francs d'amende et 10000 fr de dommages-intérêts envers la famille Delabarre. La Cour d'Appel de Douai a réduit la peine de prison à deux mois et élevé les dommages intérêts à 20000 fr.